

# FONDATION HARDT POUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Rapport annuel



Le 1er décembre 2009

#### Rapport annuel 2009 de la Fondation Hardt

Le Conseil de la Fondation Hardt, dans sa séance du 24 octobre 2009, a élu comme président M. Pascal Couchepin, deux fois président de la Confédération, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'intérieur jusqu'au 31 octobre 2009. M. Couchepin entrera dans sa nouvelle fonction le 1er janvier 2010. M. Pierre Ducrey, président en exercice, a présenté sa démission avec effet au 31 décembre 2009. Le Conseil de la Fondation l'a nommé au poste nouvellement créé de directeur de la Fondation avec entrée en fonction le 1er janvier 2010.

En 2009, la Fondation Hardt n'a rouvert ses portes que le 3 mars. En effet, d'importants travaux de réfection et d'entretien sont intervenus à la bibliothèque, nécessitant sa fermeture du 1<sup>er</sup> décembre 2008 aux premiers jours de mars. La pause hivernale commencera le 5 décembre 2009. Durant les 8 mois d'activité de mars à décembre 2009, la Fondation a reçu 124 hôtes, venus de 23 pays différents.

Dès la mi-mai 2009, les disponibilités en chambres étaient en grande partie épuisées jusqu'à la fermeture. Le programme de bourses, financé en 2009 par la Fondation Hans Wilsdorf et la Fondation Saint-Charles, ainsi qu'un donateur individuel, a permis à la Fondation d'accueillir des chercheuses et des chercheurs de moins de 35 ans sans frais pour eux. La Fondation Hans Wilsdorf a accepté de porter son soutien annuel à ce programme à CHF 30'000.- et de s'engager pour trois ans. Nous cherchons d'autres généreux donateurs afin d'augmenter l'offre de bourses.

La Fondation Hardt poursuit sa politique de prix très modérés: la participation demandée aux hôtes pour leurs frais de séjour est maintenue à CHF 50.- par jour et par personne en pension complète pour les chercheurs de moins de 35 ans, et à CHF 70.- par jour et par personne en pension complète pour les chercheurs de plus de 35 ans. La Fondation rappelle son ouverture à toute proposition d'invitation de chercheurs domiciliés hors de Suisse venant de membres de son Conseil ou de sa Commission scientifique, sous réserve des disponibilités.

Les 56° Entretiens sur l'Antiquité classique ont eu lieu du 24 au 28 août 2009 sur le thème « Démocratie athénienne – démocratie moderne : tradition et influences, Athenian *Demokratia* – Modern Democracy : Tradition and Inspiration ». Ces Entretiens ont été préparés par Mogens H. Hansen (Université de Copenhague) et présidés par Pierre Ducrey (voir pages 15 à 18).









Le volume des 55° Entretiens, intitulé «Eschyle à l'aube du théâtre occidental», est paru en août 2009 et a été remis aux participants aux 56° Entretiens. Les Entretiens 2008 avaient été préparés par Jacques Jouanna et Franco Montanari. L'édition a été assurée par Alain-Christian Hernández. Le volume peut être acquis auprès des dépositaires, la Librairie Droz S.A. à Genève et la librairie Dr. Rudolf Habelt GmbH à Bonn. Le site web de la Fondation (www.fondationhardt.ch) donne toutes les indications utiles sur les volumes disponibles.

La Fondation a accueilli en 2009 les colloques suivants :

- 5 et 6 mars 2009, Journées de formation continue de l'enseignement postobligatoire du Département de l'instruction publique de Genève, « Médecine et histoire culturelle à travers le monde gréco-romain ».
- 13 juin 2009 : « Journée des doctorants en latin », organisée par Damien Nelis et Danielle van Mal-Maeder.
- 15 septembre 2009: colloque international organisée par Michael Jacob, EPFZ, Université de Grenoble et HEPIA (Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture), Lullier, sur l'avenir du métier de l'architectepaysagiste et la création d'un master européen.

De gauche à droite, Bernard Stolz, Monica Brunner et Bernard Plojoux sur l'escalier rénové



#### Poursuite des travaux de rénovation du domaine

La Fondation Hardt a poursuivi en 2009 les travaux de rénovation des bâtiments et du parc. Le financement a été entièrement pris en charge par la Fondation Hans Wilsdorf. Les opérations, placées sous la direction de MM. Bernard Plojoux et Bernard Stolz (Bureau d'architectes Plojoux et Voellinger, Carouge), se sont déroulées par étapes. Elles ont débuté par l'assainissement de la portion nord de la toiture du bâtiment principal et la création d'un espace isolé, qui abrite désormais les stocks des volumes des Entretiens. La pièce où étaient déposés ces stocks dans le bâtiment de la bibliothèque a été aménagée de manière à pouvoir accueillir un bureau supplémentaire. La bibliothèque, qui n'avait pas bénéficié d'interventions lors des grands travaux de 2004-2005, a été repeinte et son éclairage rendu plus lumineux et mieux adapté aux besoins. Enfin, la partie inférieure de la façade sud du bâtiment principal, en particulier les escaliers, ont été rénovés. Les pierres d'origine, de nature friable, ont été remplacées par des pierres neuves dans le strict respect du matériau d'origine. Les moulures ont été retaillées sur place à l'ancienne. Les travaux se sont déroulés sous la supervision de l'Office du patrimoine et des sites du Département genevois des constructions et des technologies de l'information. Rappelons que la propriété a été inscrite en 2007 à l'inventaire des bâtiments dignes d'être protégés.

Les travaux dans le jardin et le parc ont eux aussi comporté plusieurs volets. Les murs de clôture nord et ouest, qui datent de 1860 et 1760 respectivement, ont été libérés de la végétation qui les cachait et restaurés. L'entrée de la propriété et les abords des bâtiments ont été pourvus d'un éclairage. Les deux bassins au sud ont été rénovés et munis d'un nouveau jet d'eau. Le jardin clos a été nettoyé. Un programme de plantations de fleurs et d'arbres fruitiers a débuté et se poursuivra dans les années à venir. Enfin la forêt, qui n'avait pas été entretenue depuis des années, a été assainie. Les interventions se déroulent dans un grand respect des arbres, de la flore et de la faune. Un parcours-promenade est en voie d'aménagement. Il sera pourvu de panneaux didactiques et de banquettes, où les hôtes pourront méditer et dialoguer dans la plus pure tradition des écoles de philosophie antique. Les travaux dans la partie boisée du domaine sont placés sous la supervision du Service des forêts rattaché à la Direction générale de la nature et du paysage du Département genevois du territoire.

En 2010, l'aménagement du jardin clos et du domaine boisé se poursuivra. D'autre part, on prévoit une nouvelle intervention dans le bâtiment principal, visant à améliorer son isolation thermique. Les travaux porteront sur une isolation des plafonds des deux bâtiments, avec pour but d'améliorer le confort et même l'habitabilité de certaines chambres par grand froid ou grande chaleur, en particulier la chambre numéro 6, dite Chambre du Baron, qui offre la plus belle vue, mais qui est aussi la plus exposée aux variations de température.









#### Archives et étude historique

Depuis le 1er janvier 2009, un jeune historien de l'Antiquité, doctorant de l'Université de Lausanne, Nicolas Gex, travaille à mi-temps au classement des archives de la Fondation et de celles du Baron Kurd von Hardt. En plus du classement des documents, Nicolas Gex a été chargé de concevoir et de rédiger une histoire du domaine, de la Fondation Hardt et une biographie du Baron Kurd von Hardt (1889-1958). Ces recherches seront publiées sous la forme d'une monographie illustrée. Voici le rapport de Nicolas Gex:

#### Rapport annuel 2009 de l'archiviste

La Fondation Hardt a entrepris depuis le 1er janvier 2009 de mettre en valeur ses archives, avec également pour but de réaliser une monographie sur son fondateur, le Baron Kurd von Hardt, sur la Fondation Hardt comme institution scientifique et culturelle de portée internationale et sur le domaine où elle a son siège. Un classement systématique et rationnel des archives déposées à la Fondation Hardt est une démarche largement inédite, même si au début des années 1970 Olivier Reverdin, alors président de la Fondation Hardt, avait fait procéder à un tri et à un classement des seuls documents administratifs. L'objectif de cette entreprise était pratique, c'està-dire de permettre un accès aisé à un certain nombre de documents dans la gestion quotidienne de cette institution. Les archives personnelles de K. von Hardt n'entraient pas dans cette perspective et n'ont donc pas été traitées. Néanmoins, le procès qui avait opposé la Fondation Hardt à quelques descendants de son fondateur, emmenés par son frère Heinrich von Hardt, avait nécessité l'utilisation de certains documents de K. von Hardt, notamment ceux relatifs au conflit qui était survenu au moment du partage des biens de Friedrich Wilhelm von Hardt en 1938 entre ses héritiers, ainsi que ceux en rapport avec la fortune personnelle de K. von Hardt.

Depuis, l'essentiel des archives de la Fondation Hardt n'a fait l'objet d'aucun traitement archivistique. Les divers documents ont été déposés au siège de la Fondation ou chez quelques membres de son Conseil. La première étape a donc été de rassembler l'ensemble des documents et de les trier selon un plan de classement qui tienne compte de la variété des documents considérés. Cette étape a permis de distinguer trois types d'archives : celles de K. von Hardt, celles de la Fondation Hardt et de celles concernant le domaine.

La première section regroupe donc les documents personnels de K. von Hardt. Elle se divise en trois parties. La première concerne la vie de K. von Hardt. Elle regroupe quelques documents officiels et surtout sa correspondance, formée en grande majorité des copies carbones de ses propres lettres. Seules deux périodes ont été conservées, entre 1903 et 1918 – principalement formée des échanges avec ses parents – et entre 1938 et 1958 – essentiellement sa correspondance avec ses amis Kurt Wolff et Reinhard Lier. La deuxième partie regroupe tout ce qui concerne les affaires financières et la fortune personnelle de K. von Hardt. La troisième enfin concerne la Fondation Hardt à proprement parler, c'est-à-dire toute l'activité de K. von Hardt à sa tête. En outre, de nombreuses photographies personnelles de K. von Hardt sont conservées.

La deuxième section des archives de la Fondation Hardt concerne les documents relatifs à l'activité de la Fondation Hardt après la mort de son fondateur. Elle couvre tous les aspects du fonctionnement de cette institution : administratifs, officiels, institutionnels, scientifiques et quotidiens. Il s'agit de la partie la plus importante, par la masse des documents, des archives de la Fondation Hardt.

Enfin, la troisième section regroupe tout ce qui touche le siège de la Fondation Hardt, c'est-à-dire les actes notariaux et une série de plans montrant les différents états de la maison et du domaine entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Ces documents sont classés et inventoriés.

L'année 2009 a été consacrée à l'élaboration du plan de classement et au tri de l'ensemble des documents formant les archives de la Fondation Hardt. Cette première étape a également permis d'évaluer la quantité et la qualité des documents contenus dans ce fonds. Cette base de travail permet d'entrer dans la deuxième phase du processus de mise en valeur des archives de la Fondation Hardt, la rédaction d'une étude historique articulée autour de trois axes: la vie de K. von Hardt, la Fondation Hardt comme institution scientifique et culturelle de portée internationale et le domaine où elle a son siège. Cette entreprise se base principalement sur des documents inédits, conservés dans les archives de la Fondation Hardt, mais il est évident que des recherches complémentaires dans d'autres fonds seront nécessaires pour mener à bien cette étude. Au final, ce travail, dont l'élaboration se poursuivra en 2010, devrait paraître sous la forme d'une monographie illustrée.



Nicolas Gex, historien et archiviste de la Fondation Hardt









#### Bibliothèque

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, Alain-Christian Hernández occupe la fonction de bibliothécaire. Voici son rapport annuel:

#### Rapport annuel 2009 du bibliothécaire

Cette année aura été marquée par les travaux réalisés dans le bâtiment de la bibliothèque. Durant la période de fermeture de la Fondation, les sols ont été poncés, la peinture refaite et les luminaires changés. Pour permettre ces transformations, les étagères furent complètement vidées de leurs ouvrages. Pendant la durée des travaux, les volumes furent conservés dans un dépôt de containers. L'opération, qui exigeait de l'ordre et une solide organisation, a été menée à bien avec l'aide d'une équipe de déménageurs. Le transfert complet des fonds de la grande bibliothèque a permis de procéder à une réorganisation de la disposition des ouvrages. Désormais, la littérature grecque se trouve au rez-dechaussée de la salle de lecture, la littérature latine sur la galerie et les recueils de patristique dans la salle de la photocopieuse. Les dictionnaires, les ouvrages généraux et ceux de linguistique ont retrouvé leur place dans la salle du catalogue. Les bibliographies ont été rangées dans le bureau du bibliothécaire.

Grâce à la convention de collaboration signée avec l'Université de Genève, les chercheurs en séjour disposent désormais d'un accès en ligne, depuis l'un des postes installés dans la salle du catalogue, à de nombreux périodiques électroniques, ainsi qu'à différents annuaires bibliographiques, recueils et collections de textes, thesaurus, et autres bases de données. L'installation à la bibliothèque d'une nouvelle photocopieuse qui fait aussi office d'imprimante en réseau et de scanner donne à nos hôtes des possibilités nouvelles très appréciées.

Concernant les acquisitions d'ouvrages, la Fondation a appris avec regret que la contribution annuelle accordée par la Deutsche Forschungsgemeinschaft serait réduite de moitié pour l'année 2009 et totalement supprimée pour 2010. Ce manque sera partiellement compensé, au moins pour l'année 2009-2010, par le versement de CHF 22'800.- provenant des dons réunis à l'occasion de l'élection de Pierre Ducrey à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France. Le rythme des acquisitions de nouveaux livres pour la bibliothèque sera ainsi maintenu.

La politique d'achat s'est poursuivie sur ses bases traditionnelles, avec néanmoins un accent dans le domaine de l'histoire politique et sociale de l'Antiquité. Les échanges établis avec d'autres institutions ont permis de recevoir, contre le dernier volume publié des Entretiens, 24 titres de périodiques (soit un quart des titres vivants de la bibliothèque) et une trentaine de monographies. La politique de la Fondation visant à favoriser les dons de livres provenant leurs propres auteurs, notamment des chercheurs ayant séjourné dans ses murs, des éditeurs et d'autres savants, a eu des effets positifs.

#### Relations avec la Confédération suisse

Les relations avec la Confédération suisse se poursuivent de manière harmonieuse. Le subside annuel prévu par le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2008 à 2011 a été versé en mars 2009.

#### Relations avec la République et Canton de Genève

La déléguée du Conseil d'État du canton de Genève au sein du Conseil de la Fondation, Mme Madeleine Rousset, directrice du Collège Claparède, a été reçue par le Conseiller d'État Charles Beer, chef du Département de l'instruction publique, afin d'examiner les possibilités de l'octroi d'un subside du canton de Genève à la Fondation Hardt. Une demande dans ce sens a été déposée le 16 septembre 2009 auprès du Département de l'instruction publique.

## Relations avec le Conseil administratif de la Ville de Genève

La Fondation a reçu le 14 juillet 2009 la visite de deux membres du Conseil administratif (Municipalité) de la Ville de Genève, MM. Pierre Maudet, conseiller administratif responsable de l'environnement, et Patrice Mugny, conseiller administratif responsable de la culture. Les deux municipaux étaient accompagnés par leur collaborateurs Mme Chantal Courtois et M. Jean-Luc Chappaz. Mme Catherine Kuffer, maire de Vandœuvres, participa à la rencontre.

#### Relations avec la Commune de Vandœuvres

Les relations de la Fondation avec la Commune de Vandœuvres continuent à être excellentes. La commune a versé son subside annuel de CHF 20'000.-. La maire de la commune, Mme Catherine Kuffer, a honoré de sa présence la cérémonie qui le 28 mai 2009 à la Sorbonne a marqué l'élection de Pierre Ducrey à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mme C. Kuffer a publié une note à ce sujet dans le périodique communal, *La Coquille*, 26, été 2009, p. 21.







De gauche à droite, Ruth Dreifuss, Pierre Ducrey, Micheline Calmy-Rey et Jean-Dominique Vassalli











### Poursuite et intensification de la collaboration avec l'Université de Genève

Le Rectorat de l'Université de Genève a choisi la Fondation Hardt pour organiser le 5 juin 2009 une réception privée en l'honneur des nouveaux docteurs honoris causa distingués lors de la cérémonie du Dies academicus du 450° anniversaire de l'Université. Parmi les hôtes de marque, on relevait la présence de Monseigneur Desmond Tutu et de Mme Mary Robinson, ancienne Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et des réfugiés, ainsi que de Mmes Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale, Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale, de M. Charles Beer, conseiller d'État, chef du Département de l'instruction publique, des membres du Rectorat et des doyens des facultés.

Dans le cadre de la convention de collaboration académique entre l'Université de Genève et la Fondation Hardt signée le vendredi 31 octobre 2008, un certain nombre d'accès à des bases de données électroniques dans le domaine des Sciences de l'Antiquité ont été ouverts. La collaboration avec l'Université de Genève est appelée à s'intensifier.

## Relations avec les milieux de l'enseignement secondaire genevois

Les Journées de formation continue des enseignants en langues anciennes, grec et latin, des Collèges genevois (5 et 6 mars 2009) ont été organisées à l'orangerie de la Fondation Hardt par le Service de la formation continue de l'enseignement postobligatoire du Département de l'instruction publique, en collaboration avec Madeleine Rousset, directrice responsable des langues anciennes pour le canton de Genève et membre du Conseil de la Fondation Hardt. Le thème retenu était : « Médecine et histoire culturelle à travers le monde gréco-romain ». Parmi les intervenants, on note plusieurs enseignants ou anciens enseignants des universités suisses et françaises, dont Vincent Barras, Véronique Dasen, Anne-France Morand, Philippe Mudry et André-Louis Rey.

La création dès 2010, à l'initiative de MM. Claude Demole et Guillaume Pictet, membres du Conseil de la Fondation, d'un «Prix de la Fondation Hardt» destiné à des élèves des deux derniers degrés du Collège de Genève ayant le latin et/ou le grec dans leur programme d'études, sera un bon moyen de sensibiliser enseignants et élèves à l'intérêt des études classiques. Le règlement du prix a été adopté par le Conseil de la Fondation en sa séance du 24 octobre 2009 (voir page 14).

#### Séance publique annuelle

Le 23 octobre 2009, la Fondation organisait à l'orangerie sa seconde séance publique annuelle. En introduction, le président évoqua les points marquants de l'année. Le professeur Mogens H. Hansen (Université de Copenhague) présenta ensuite une synthèse des Entretiens 2009 (voir pages 15 à 18).

## Modification des statuts de la Fondation et conséquences pour la composition du Conseil

Trois modifications des statuts de la Fondation ont été adoptées par les membres du Conseil en sa séance du 24 octobre. La première porte sur l'article 2 des statuts et précise les conditions d'utilisation de l'orangerie et de la serre. La seconde porte sur l'article 7 et permet la création d'un poste de directeur/ directrice, chargé(e) d'assurer le bon fonctionnement de la Fondation sous l'autorité du président. Enfin, à l'article 13, des dispositions particulières ont été adoptées de manière à permettre à la Fondation de bénéficier de l'exonération fiscale, comme par le passé. Le Conseil de la Fondation sera enrichi dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 de l'apport que constitue l'entrée en son sein de Pascal Couchepin, ancien conseiller fédéral, et son accession à la présidence.

#### Composition de la Commission scientifique

M. Agostino Paravicini Bagliani, délégué du Fonds national suisse de la recherche scientifique au Conseil de la Fondation Hardt, quittera le Conseil de la recherche. Il présente donc sa démission pour le 31 décembre 2009. Le Fonds national propose pour lui succéder en qualité de membre du Conseil représentant cet organisme M. Paul Schubert, professeur à l'Université de Genève. Cette proposition a été entérinée par le Conseil de fondation.

M. Ernst A. Schmidt, représentant de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, souhaite se retirer du Conseil, où il siège depuis 1999, après être entré en 1992 dans la Commission scientifique. Pour lui succéder au sein de la Commission scientifique, le Conseil désigne Mme Therese Fuhrer, aujourd'hui professeur à la Freie Universität Berlin, après avoir été professeur à l'Université de Zurich et de Freiburg im Breisgau. M. Michael Erler entre au Conseil en qualité de représentant de la République fédérale d'Allemagne, cela conformément aux Statuts de la fondation.

Enfin, le Conseil de fondation a élu en qualité de membre de la Comission scientifique M. Angelos Chaniotis, aujourd'hui membre permanent de l'Institute for Advanced Study de Princeton (NJ, USA), attaché aussi au All Souls College d'Oxford, anciennement professeur à l'Université de Heidelberg et à New York University.

Les mandats des autres membres de la Commission scientifique devront être renouvelés en 2010.

#### **Collaborateurs**

En 2009, Mme Monica Brunner, secrétaire scientifique, a assuré comme par le passé l'ensemble des fonctions administratives de la Fondation : gestion des ressources humaines, de la comptabilité, accueil des hôtes, réservation et attribution des chambres, etc. Elle a présenté la Fondation aux participants à l'Assemblée annuelle de l'Association suisse pour l'étude de l'Antiquité, à l'Université de Zurich, le samedi 9 mai 2009.

M. Alain-Christian Hernández, bibliothécaire, a été nommé responsable du Service d'information et de documentation de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. Il est entré dans ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Il conservera toutefois une fraction de poste à la Fondation et éditera notamment les 56<sup>e</sup> Entretiens. Son poste a été mis au concours en juin 2009. La Fondation a eu la bonne fortune de pouvoir s'assurer à partir de janvier 2010 la collaboration de Mme Pascale Derron, docteur ès lettres, actuellement chargée des achats dans le domaine des Sciences de l'Antiquité à la Bibliothèque universitaire du canton de Vaud (Université de Lausanne). Mme Derron a été appelée à faire valoir ses droits à la retraite dès l'âge de 60 ans. Mais elle souhaite poursuivre des activités à temps partiel. Son expérience sera précieuse pour la Fondation.

Mme Heidi Dal Lago, gouvernante, reste très populaire auprès des hôtes, en particulier grâce à sa cuisine. Mme Amélia Ribeiro Coelho qui assurait les tâches d'entretien, a quitté la Fondation le 31 mai 2009. Elle a pour successeur M. Philippe Grenet, secondé par Mme Glenda Gutierrez de Cugua. Les tâches de jardinier-concierge sont remplies depuis le 1er juillet par M. Lionel Hubert.

#### Donateurs et mécènes

Pour son fonctionnement, la Fondation peut s'appuyer sur des subsides ou dons de la Confédération suisse, du Fonds national suisse de la recherche scientifique, de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, du Centre national de la recherche scientifique, de la Commune de Vandœuvres, de la Fondation Saint-Charles, de la Fondation de bienfaisance de la Banque Pictet et de la Fondation Alfred et Eugénie Baur. Un généreux donateur individuel a également alimenté le fonds pour le programme des bourses, comme ces années passées. Une mention spéciale revient à la Fondation Hans Wilsdorf, sans le soutien de laquelle les rénovations et transformations intervenues depuis cinq ans à la Fondation n'auraient pas connu l'ampleur qui est la leur. Nous remercions aussi la Loterie Romande. Á tous ces mécènes, dont l'appui est essentiel, nous exprimons notre profonde reconnaissance.

#### **Programme des Entretiens futurs**

La Commission scientifique, réunie le 24 octobre, a défini ainsi les sujets des Entretiens des années à venir :

2010 : « Entre Orient et Occident : La philosophie et la science gréco-romaines dans le monde arabe »

2011 : « L'organisation de spectacles dans l'Antiquité – The Mounting of Spectacles in Antiquity ».

2012: « Les Grecs héritiers des Romains »

2013: « Antike Naturphilosophie und neuzeitliche Physik, einschliesslich Kosmologie und Astronomie »

2014: « Les jardins dans l'Antiquité » (titre provisoire)

#### Organes de la Fondation en 2009-2010

#### Conseil de Fondation

Comité de direction

- Pierre Ducrey, président (jusqu'au 31.12.2009)
- Pascal Couchepin, président (dès le 01.01.2010)
- Pierre Ducrey, directeur (dès le 01.01.2010)
- Damien Nelis, représentant de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève
- Christoph Riedweg, représentant de l'Association suisse pour l'étude de l'Antiquité (ASEA)

#### Membres

- Claude Demole, associé, Pictet & Cie, Banquiers
- Jean-Louis Ferrary, représentant du Centre national de la recherche scientifique
- Franco Montanari, représentant de la Fédération internationale des études classiques
- Agostino Paravicini Bagliani (jusqu'au 31.12.2009), Paul Schubert (dès le 01.01.2010), représentants du Fonds national suisse de la recherche scientifique
- Guillaume Pictet, De Pury Pictet Turrettini & Cie S.A.
- Ernst A. Schmidt (jusqu'au 31.12.2009), Michael Erler (dès le 01.01.2010), citoyens allemands, représentants de la Deutsche Forschungsgemeinschaft
- Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Madeleine Rousset, représentante du Conseil d'État du Canton de Genève

#### Commission scientifique

- Robert Parker, président, New College, Oxford
- Angelos Chaniotis, All Souls College, Oxford, et Institute for Advanced Study, Princeton (dès le 01.01.2010)
- Kathleen Coleman, Université Harvard
- Pierre Ducrey, Université de Lausanne
- Michael Erler, Université de Würzburg
- Jean-Louis Ferrary, École Pratique des Hautes Études, Paris
- Therese Fuhrer, Freie Universität Berlin (dès le 01.01.2010)
- Jacques Jouanna, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)
- Franco Montanari, Université de Gênes
- Damien Nelis, Université de Genève
- Christoph Riedweg, Université de Zurich et Institut suisse de Rome
- Ernst A. Schmidt, Université de Tübingen (jusqu'au 31.12.2009)
- José Luis Vidal, Université de Barcelone

#### Collaborateurs permanents de la Fondation

- Monica Brunner, secrétaire scientifique
- Heidi Dal Lago, gouvernante
- Alain-Christian Hernández, bibliothécaire

#### Organe de révision pour l'exercice 2008

- Fiduciaire Verifid SA, Genève

#### Réglement du Prix de la Fondation Hardt

- Le Conseil de la Fondation Hardt a créé en sa séance du 24 octobre 2009, conformément à l'article 41 du Règlement de l'enseignement secondaire du canton de Genève, un prix annuel afin de promouvoir l'intérêt pour l'étude des langues anciennes (grec et latin), de l'histoire ancienne et de la philosophie antique.
- 2. Ce prix sera attribué à un élève ou à un groupe de deux élèves du Collège de Genève qui aura présenté le meilleur travail sur un sujet de son choix, en rapport avec les langues anciennes (latin et/ou grec), l'histoire ancienne ou la philosophie antique. Le concours est ouvert aux élèves des deux derniers degrés qui ont à leur profil d'études le latin et/ou le grec.
- 3. Les travaux de maturité répondant aux critères mentionnés au point 2 peuvent concourir pour le prix.
- Le prix consiste en CHF 2'000.- en espèces et sera décerné pour la première fois en juin 2010. Il peut être partagé entre deux candidats. Il peut aussi être attribué à un groupe de deux élèves.
- 5. Le prix sera remis au(x) lauréat(s) par un représentant de la Fondation Hardt lors de la cérémonie de remise des prix et diplômes du Collège concerné.
- 6. Les travaux des candidats pourront être présentés sous la forme d'un document écrit (mémoire, brochure, plaquette, BD, etc.) ou d'un document électronique (CD ou DVD), en cinq exemplaires. Ils seront remis au doyen responsable des prix et concours de leur établissement à la date fixée par le Collège de Genève. Un exemplaire du travail du / de la lauréat/e sera déposé dans les archives du Collège de Genève et un autre aux archives de la Fondation Hardt.
- 7. Le jury chargé de juger les travaux est formé d'un maître de langues anciennes du Collège de Genève, d'un directeur / d'une directrice du Collège de Genève et de deux membres du Conseil de la Fondation Hardt. L'un d'eux préside le jury.
- 8. Si aucun travail n'a été présenté, ou si les travaux présentés n'atteignent pas une qualité jugée suffisante par le jury, le prix ne sera pas attribué.
- Les modalités du présent règlement pourront être modifiées d'un commun accord entre le donateur ou son représentant et les représentants du Collège de Genève siégeant au jury.
- 10. Le donateur s'engage à décerner le prix pendant 10 ans.

Ce règlement a été adopté par le Conseil de la Fondation Hardt le 24 octobre 2009.

## Entretiens 2009

préparés par Mogens H. Hansen



#### 56° Entretiens sur l'Antiquité classique de la Fondation Hardt 24 - 28 août 2009

« Démocratie athénienne – démocratie moderne: tradition et influences » « Athenian *Demokratia* – Modern Democracy : Tradition and Inspiration »



#### Liste des participants et sujets traités

Pasquale Pasquino (New York University, CNRS et EHESS Paris), «Democracy, Ancient and Modern: Divided Power»

Christian Mann (Universität Freiburg), «Politische Partizipation und die Vorstellung des Menschen als zoon politikon»

Karen Piepenbrink (Universität Mannheim), «Bürgerrecht in der antiken Polis und im modernen Staat»

Oswyn Murray (Balliol College Oxford), «Modern Perceptions of Ancient Realities: from Montesquieu to Mill»

Cynthia Farrar (Yale University), «Taking our Chances with the Ancient Athenians»

Adriaan Lanni (Harvard University), «Judicial Review and the Athenian 'Constitution'»

Eric W. Robinson (Indiana University), «Greek Democracies and the Debate over Democratic Peace»

Mogens H. Hansen (University of Copenhagen), «Ancient Democratic *Eleutheria* and Modern Liberal Democrats' Conception of Freedom»

Pauline Schmitt Pantel (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne), « Démocratie athénienne, démocratie moderne : le rapport à la religion »

Pour la première fois, les Entretiens de la Fondation Hardt se sont déroulés dans l'orangerie rénovée.



#### Résumé des 56° Entretiens sur l'Antiquité classique

Alors que des monarchies et des oligarchies peuvent être recensées à toutes les époques et dans toutes les parties du monde, l'existence de régimes démocratiques se limite à deux périodes seulement: du VI° au II° siècle av. J.-C. en Grèce et dès 1800 dans le monde contemporain.

Depuis la fin de l'Antiquité – ou même dès 150 av J.-C. – la démocratie n'est plus qu'un concept historique, l'une des formes de gouvernement familière aux auteurs classiques: la monarchie, l'oligarchie et la démocratie. Il s'agit alors d'un type de constitution que personne ne considère sérieusement, si ce n'est comme un élément de la constitution « mixte ». Il n'existe par conséquent aucune tradition ininterrompue de démocratie, ce qui nous invite à poser deux questions:

- 1. Le retour de la démocratie vers 1800 est-il dû à la tradition classique?
- 2. Question plus fondamentale: y a-t-il des similitudes entre la demokratia grecque et la démocratie moderne ?

La plupart des ouvrages consacrés à la démocratie moderne s'ouvrent sur une étymologie du mot « démocratie » établissant que le terme remonte au grec *demokratia*. Mais les deux termes sont-ils synonymes ou seulement homonymes? C'est cette question qui se trouvait au centre des 56° Entretiens de la Fondation Hardt.

La démocratie directe de l'Antiquité est très différente de la démocratie représentative des temps modernes. Durant les neuf sessions des Entretiens, les avis convergèrent sur le fait que même si aucune tradition ne relie l'ancienne demokratia à la démocratie moderne, on relève néanmoins d'importantes similitudes entre l'une et l'autre.

- 1. Le concept de démocratie en lui-même, c'est-à-dire la conviction que le pouvoir doit être exercé par tous, ou au moins par une majorité, et non par un seul comme dans une monarchie ou par un petit nombre comme dans une oligarchie.
- 2. Liberté. Les anciens Athéniens chérissaient l'eleutheria, la liberté, au même titre que la liberté incarne l'idéal démocratique par excellence. Comme la liberté démocratique moderne, l'ancienne eleutheria présentait deux aspects: dans la sphère publique, le droit de participer activement à la vie politique et dans le privé le droit de vivre à sa guise.
- 3. Egalité. Le principe que dans la sphère politique tous doivent être égaux, que chaque citoyen dispose d'une voix et que chaque vote compte. Athènes était *isopsephos*, égale par les suffrages, comme le dit Euripide.
- 4. Récemment, un nouveau type de démocratie a vu le jour: la démocratie constitutionnelle. L'institution centrale de ce type de démocratie

est une cour constitutionnelle dotée de pouvoirs élargis chargée de statuer sur la constitutionnalité de lois et de décrets et considérée comme un meilleur garant des droits des minorités et des droits de l'homme que les parlementaires élus et les bureaucrates. On reconnaît une similitude entre les cours constitutionnelles et les *graphai paranomon*, les poursuites pour action contraire aux lois, entendues par les *dikasteria*, les tribunaux athéniens.

- 5. Dans le monde d'aujourd'hui, la démocratie représentative contemporaine est très différente de la *demokratia* directe de l'Antiquité. Mais dans le cours du XX<sup>e</sup> siècle, il est devenu de plus en plus fréquent que des groupes de citoyens choisis au hasard délibèrent et proposent à titre consultatif des solutions à des problèmes politiques.
- Si, à l'avenir, ces idées essentiellement utopiques à propos d'une démocratie plus directe connaissent le succès, nous verrons apparaître une nouvelle similitude entre la démocratie ancienne et la démocratie contemporaine, inspirée cette fois-ci par la démocratie directe de l'Antiquité et le tirage au sort.

Mogens H. Hansen



Mogens H. Hansen (à droite) et Pierre Ducrey



